

Référence de la demande : 2022-01053-051-001

Dénomination du projet : Fouilles archéologiques dans la baie de Collioure

Bénéficiaires : Franck Brechon - Association ARESMAR

Lieu des opérations : Baie de Collioure (66)

Espèces protégées concernées : Posidonie – *Posidonia oceanica*

AVIS : Favorable [X] Favorable sous conditions [] Défavorable []

MOTIVATION ou CONDITIONS

La présente demande d'autorisation de destruction d'une espèce protégée, *Posidonia oceanica*, est présentée par l'Association pour les Recherches sous-marines en Roussillon (ARESMA) et par l'Université de Perpignan - Via Domitia (Centre de Recherches sur les Sociétés et Environnements en Méditerranées, UR 7397).

L'opération vise à réaliser des sondages archéologiques dans la baie de Collioure au niveau du gisement Collioure 1A. Ces sondages doivent être réalisés en partie au niveau de zones au sein desquelles se trouvent, en différentes profondeurs dans le substrat, des couches de matte de Posidonie morte.

Ce gisement archéologique a déjà livré des vestiges datant du IIe S. avant J.-C au VIIe S. après J.-C et une nouvelle campagne de sondages est nécessaire afin de mieux en comprendre la nature (épaves, épandages, etc.).

Cette opération archéologique servira en outre de support de formation pratique pour les promotions d'étudiants de Master « Archéologie et préservation du patrimoine maritime » de l'Université de Perpignan - Via Domitia.

Attendu que :

- les fouilles seront réalisées au niveau d'un substrat intégrant de la matte morte de *Posidonia oceanica*,
- l'on peut noter l'absence d'herbiers de Posidonies vivantes à proximité immédiate de la zone de fouille,
- la surface de travail relative à ces sondages et fouilles est faible (8m²),
- les couches superficielles de la zone de fouille sont majoritairement couvertes de graviers et de cailloux,
- les travaux seront réalisés manuellement, avec des outils de dimensions modestes et que ces travaux ne provoqueront qu'une remise en suspension modérée de sédiments autour de la zone de travail,
- les zones sondées seront rebouchées après sondage en utilisant le substrat retiré durant les fouilles,

le CSRPN Occitanie émet un avis favorable en réponse à cette demande mais invite le demandeur à être particulièrement attentif à la problématique de la remise en suspension des sédiments lors de ces fouilles.

Présidence du CSRPN [X]
Présidence du GT ERC/DEP []

Fait le : 14 novembre 2022
Nom : Magali GERINO

